



Fiche de Poste

Ingénieur, re de prévention des risques

<i>Corps</i>	Ingénieur, -re d'études (IGE)
<i>Nature</i>	externe
<i>Branche d'activité professionnelle</i>	BAP G : Patrimoine immobilier, logistique restauration et prévention
<i>Famille professionnelle</i>	Prévention
<i>Emploi-Type</i>	Ingénieur, -re de prévention des risques (emploi-type G2C45)
<i>Localisation</i>	11 Place Marcelin Berthelot, Paris 5ème
<i>Rattachement</i>	Direction Générale des Services /Pôle hygiène et sécurité

Contexte et environnement de travail

Le Collège de France est un grand établissement public d'enseignement supérieur et de recherche. Voué à la recherche fondamentale, le Collège de France enseigne, sans délivrer de diplômes, « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts » à un très large public qui assiste aux cours dont l'accès est libre et gratuit.

Organisé en chaires, occupées par les plus éminents spécialistes dans une cinquantaine de domaines, il regroupe une douzaine de laboratoires de recherche dont 7 en sciences expérimentales : biologie, chimie et physique ainsi que les plateaux techniques associés (animaleries, plateformes microscopie, RMN...), une quinzaine de bibliothèques spécialisées et une dizaine de directions et services support. L'établissement est membre associé de la Fondation Paris Sciences et Lettres (PSL).

Situé principalement sur trois sites au cœur de Paris 5ème (place Marcelin Berthelot, rue du Cardinal Lemoine et rue d'Ulm), l'établissement héberge, sur une surface totale d'environ 60 000m², un millier de personnes : professeurs, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants et post-doctorants, ingénieurs et techniciens, bibliothécaires, administratifs.

Le Collège de France met en œuvre une politique de prévention des risques professionnels afin d'assurer la sécurité et la santé au travail des personnes, de préserver son patrimoine et de limiter les impacts de ses activités sur l'environnement.

Le Pôle « Hygiène et Sécurité » est constitué de 4 agents : le conseiller de prévention, un adjoint de catégorie A (Ingénieur de prévention des risques), un technicien en prévention des risques et une assistante administrative. L'Ingénieur -e de prévention des risques sera placé sous la responsabilité du responsable du pôle « Hygiène et Sécurité ».

Missions

L'Ingénieur -e de prévention des risques est l'adjoint du responsable du pôle « Hygiène et Sécurité » et est chargé de le seconder dans son rôle de conseil et d'assistance de l'Administrateur du Collège de France et du Directeur Général des Services dans la mise en œuvre des règles relatives à la sécurité et à la santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité contre l'incendie.

Activités principales

- Collabore à l'animation et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, sous l'autorité du responsable du pôle « Hygiène et Sécurité ».
- Contribue à la communication et à l'information des règles en matière d'hygiène et de sécurité.
- Collabore avec son responsable, participe à la préparation des rapports inscrits à l'ordre du jour du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, participe au CHSCT et participe au suivi des engagements pris.
 - Participe, avec son responsable, au pilotage de l'analyse des accidents.
 - Participe à la mise en place et au suivi des essais, des vérifications et des contrôles prévus par les réglementations relatives à la prévention des risques liés à l'incendie, aux installations électriques, à la CPCU, à la détection gaz dans les laboratoires, à la biologie, à la chimie, à la radioprotection et aux déchets).
 - Procède à la gestion des déchets de toute nature (mettre à disposition les conditionnements, collecter les déchets chimiques, biologiques et DEEE, informer les producteurs).
 - Participe à l'inventaire et à l'amélioration des moyens de protection sur les sites, identifie les perturbations, les insuffisances, les dysfonctionnements des appareils, des installations ou des pratiques de laboratoire.



- Identifie les besoins, établit un diagnostic, analyse les situations et propose un programme d'action.
- Organise et anime des actions de formation et d'information en matière d'hygiène et de sécurité du travail.
- Participe à l'animation du réseau des Assistants de Prévention.
- Veille à l'existence et à la prise de connaissance par les agents de l'emplacement des registres d'hygiène de santé et sécurité dans les services et suit leur bonne tenue.
- Veille au suivi des trousse de secours et des défibrillateurs.
- Organise en lien avec les directions concernées la prévention dans le domaine du risque incendie.

Connaissances requises

- Connaissance approfondie du statut de la Fonction Publique.
- Connaissance approfondie de l'organisation et du fonctionnement, des spécificités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
 - Connaissance approfondie du fonctionnement des instances et du processus de décision applicable aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
 - Connaissance approfondie de la prévention et de la gestion du risque de l'un des domaines suivants : gestion du risque, chimie, physique, biologie, radioprotection.
 - Connaissance approfondie de la législation et de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail dans la fonction publique, d'incendie et d'évacuation (notamment la réglementation relative aux ERP) et de prévention des atteintes à l'environnement applicable aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
 - Connaissance approfondie de la méthodologie d'analyse des risques
 - Maîtrise des règles de sécurité, des habilitations et autorisations nécessaires par métiers et des formations obligatoires.
 - Réaliser des études des postes de travail et proposer des adaptations pour améliorer les installations et les conditions de sécurité.
 - Encadrement d'équipe : niveau maîtrise
 - Connaissance approfondie de la mise en œuvre des procédures, des consignes et/ou des protocoles de prévention et de sécurité
 - Connaissance générale des techniques de communication
 - Anglais : niveau B1 à B2

Compétences opérationnelles requises nécessaires à la tenue du poste

- Maîtriser les techniques de prévention des risques : rayonnement, chimique, biologique, incendie, électricité et s'adapter à leurs évolutions.
 - Savoir mener des enquêtes après accidents du travail et être en capacité de réaliser une analyse des accidents de travail avec l'arbre des causes.
 - Savoir planifier et anticiper ses actions.
 - Savoir concevoir des outils spécifiques (imprimés, supports de formation) pour faciliter la prise de décision, assurer la traçabilité, fiabiliser les procédures.
 - Savoir traduire la réglementation en instructions et actions réalisables
 - Esprit de synthèse et d'analyse
 - Capacité à rédiger des documents d'aide à la décision en sachant expliciter un besoin, prioriser, exprimer et structurer ses idées
 - Capacité à travailler en mode transversal
 - Connaissance des règles propres aux marchés publics ; capacité à rédiger des cahiers des charges techniques dans son domaine d'activité
 - Définir des procédures et des règles (expertise)
 - Appliquer les normes, procédures et règles (expertise)
 - Établir un diagnostic (expertise)
 - Animer une réunion (maîtrise)
 - Transmettre des informations (expertise)
 - Utiliser les outils bureautiques (maîtrise)

Compétences comportementales requises

- Maîtrise de soi
- Capacité d'adaptation
- Capacité de raisonnement analytique
- Aptitude à porter les valeurs de l'établissement



- Réactivité
- Sens aigu de la diplomatie et de la pédagogie
- Grand sens relationnel
- Aptitude à l'écoute
- Goût affirmé pour le travail en équipe
- Sens de l'initiative et capacité à être force de proposition